

DU PRISE EN CHARGE ET TRAITEMENT DES MALADIES NEUROMUSCULAIRES

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	La formation se déroule sur 6 mois, et comprend 6 modules de deux jours
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
FORMATION CONTINUE	

Ce DU a pour objectif de développer les compétences dans la prise en charge pluridisciplinaire, souvent complexe, des maladies neuromusculaires, en adaptant cette prise en charge en fonction du type de pathologie.

Spécificités de la formation

Cette formation s'inscrit dans le contexte du développement croissant de la prise en charge multidisciplinaire des patients atteints de maladies neuromusculaires au sein des centres de références neuromusculaires labellisés par le Ministère de la santé.

Compte-tenu de l'accroissement des cohortes de patients et de l'allongement de leur espérance de vie grâce aux progrès de la prise en charge, de plus en plus de professionnels de santé vont devoir être formés à la prise en charge des multiples complications susceptibles de survenir au cours de l'évolution de ces maladies.

Compétences développées

Former les médecins et les soignants aux différents aspects de la prise en charge des patients enfants ou adultes atteints de maladies neuromusculaires.

Les cours seront orientés vers les aspects pratiques de la prise en charge des patients et aborderont la prise en charge de l'ensemble des complications susceptibles de survenir au cours de l'évolution des maladies

neuromusculaires : complications locomotrices, orthopédiques, cardiaques, respiratoires, digestives, nutritionnelles, urologiques, psychologiques. Les aspects associatifs, sociétaux et éthiques seront également traités.

Conditions d'admission

PUBLICS CONCERNES:

- Etudiants de 3ème cycle, médecins diplômés et médecins spécialistes en neurologie, médecine interne, pédiatrie, cardiologie, pneumologie, orthopédie, médecine physique et rééducation, rhumatologie se destinant à la prise en charge des patients atteints de maladies neuromusculaires.
- Autres professionnels de santé concernés intervenant dans la prise en charge de ces patients : Infirmier(e)s, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychologues et assistantes sociales.

Seuil d'ouverture: 10 inscrits

Formation(s) requise(s)

Inscription en troisième cycle d'études médicales,
Diplôme de médecin, d'infirmière, de kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de psychologue, d'assistante sociale

Inscription

1) Candidature :

Envoyer au préalable CV et lettre de motivation auprès du Secrétariat du Responsable de Formation pour obtenir une autorisation pédagogique d'inscription :

secretariat.neurologie@aphp.fr

tel : 01.47.10.77.36

Justine Pillosio et Sylvie Schneider

2) Inscription Administrative :

a) Une fois autorisé.e à vous inscrire, télécharger et retourner le dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives avant le 30 septembre à :

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines
UFR Simone Veil - Santé
Département DPC et Formation Médicale Continue
2, Avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-le-Bretonneux

b) Un accusé réception est envoyé par le Dpt DPC - Formation Médicale Continue (vérifier les indésirables en cas de non réception)

c) Paiement de l'action de formation

Dans le cadre d'un financement individuel :

- Procéder au paiement par virement du coût de la formation **sous 8 jours à compter de la date d'envoi du mail AR reçu**. Les coordonnées bancaires figurent dans le mail.

- Signer le contrat de formation joint au mail AR

- Adresser **impérativement par mail** une copie du virement effectué et contrat signé à l'adresse fc-medicine@uvsq.fr.

- Dès réception de la copie de virement et contrat de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

Dans le cadre d'un financement organisme :

- Faire signer la convention de formation joint au mail AR. Une facture conforme aux modalités indiquées dans le dossier d'inscription (pages 3 et 4) sera émise par l'Agence comptable.

- Dès réception de la convention de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue, les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

d) Procéder à l'inscription en ligne **sous 8 jours à compter de la date d'envoi des identifiants**

Le paiement en ligne des droits d'inscription est attendu

TARIFS :

Droits d'inscription universitaire : 243 € pour 2020-2021 (tarifs modifiés 06/07/20)

+ Coût de formation :

Financée par un organisme : 1 200€

Non financée : 1000€

Tarif particulier (justificatif obligatoire) : interne, 500 €

Contenu de la formation

Volume Horaire: 88H d'enseignement théorique (CM)

Ce DU comportera 6 modules thématiques de 2 jours chacun, permettant d'aborder l'ensemble des complications observées chez les patients atteints de maladies neuromusculaires, ainsi que les aspects psychologiques et sociaux.

Les intervenants seront des médecins, et des professionnels de santé ayant l'expérience de la prise en charge de ces maladies, la plupart exerçant sur les hôpitaux de Raymond-Poincaré et Ambroise Paré.

Module 1 :

Généralités sur le diagnostic et les traitements des maladies neuromusculaires
Outils du diagnostic des maladies neuromusculaires, et principaux traitements

Module 2

Dépistage, méthodes d'évaluation et prise en charge des complications respiratoires
Dépistage, méthodes d'évaluation et prise en charge des complications cardiaques

Module 3

Prise en charge des complications osseuses et orthopédiques
Prise en charge rééducative et du handicap, ergothérapie, fauteuil roulant

Module 4

Prise en charge des complications ORL, digestives et sphinctériennes
Sexualité, grossesse, conseil génétique, accompagnement psychologique

Module 5 :

Prise en charge des situations d'urgence et réanimation
Prise en charge de la douleur, Prise en charge sociale, Fin de vie

Module 6 :

Transition enfant-adulte et exemples de prise en charge des principales maladies
Thérapies innovantes, progrès technologiques et perspectives d'avenir

Contrôle de connaissances

Le diplôme sera validé par une présentation orale ainsi que la rédaction d'un mémoire.

Le sujet du mémoire sera donné au début de l'année universitaire, en adéquation avec l'activité professionnelle du candidat, et une soutenance orale aura lieu en fin d'année universitaire.

Adresses et coordonnées

Responsable du Diplôme:

Professeur Pascal LAFORÊT

Service de Neurologie, Hôpital Raymond Poincaré, AP-HP, Garches

Tél 01 71 14 49 02

Email : pascal.laforet@aphp.fr

Co-responsable:

Guillaume NICLOAS

Service de Neurologie, Hôpital Raymond Poincaré, AP-HP, Garches

Tél 01 71 14 49 29

Email : guillaume.nicolas@aphp.fr

Contacts formation continue

» Pour toute question concernant :

- les candidatures
- le contenu des enseignements
- le planning de formation et les dates
- les lieux de formation
- les examens ...

contacter l'équipe pédagogique

pascal.laforet@aphp.fr

guillaume.nicolas@aphp.fr

secretariat.neurologie@aphp.fr

tel : 01.47.10.77.36

Justine Pillosio et Sylvie Schneider.

» Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

UFR Simone Veil - Santé

Département DPC et Formation Médicale Continue

2, Avenue de la Source de la Bièvre

78180 Montigny-le-Bretonneux

fc-medecine@uvsq.fr

01 70 42 94 94 / 01 70 42 92 73 / 01 70 42 94 82

Nos missions :

- Inscription administrative
- Suivi du dossier de prise en charge
- Contractualisation
- Convention de stage
- Envoi du diplôme